



**PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE MEDITERRANEAN**  
**ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE LA MEDITERRANEE**  
المتوسط الأبيض للبحر البرلمانية الجمعية

**Allocution de M. Michel Vauzelle, Président a.i. de l'Assemblée parlementaire  
de la Méditerranée**

*A l'occasion du*

**Segment de Haut Niveau de la COP21**

*Paris, 8 décembre 2015*

*Check against delivery*

Monsieur le Président,

Chers délégués,

Mesdames et Messieurs,

C'est un réel plaisir pour moi d'être ici, aujourd'hui, pour représenter l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM) à l'occasion de cet événement historique. L'APM souhaite contribuer aux efforts de la communauté internationale pour atteindre un accord solide, concret et – surtout – partagé.

Avant d'aborder la question des changements climatiques, je souhaite saisir cette occasion pour exprimer les plus sincères condoléances de l'APM et de ses Etats membres au peuple français, aux citoyens parisiens et à leurs institutions nationales, face aux terribles attaques terroristes qui se sont abattues sur la capitale le 13 novembre.

Aujourd'hui, c'est un autre défi que nous devons affronter ensemble : celui des changements climatiques. Cette question d'importance capitale a toujours été une priorité dans l'action de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée. Il s'agit non seulement d'un choix juste, mais aussi d'une priorité car notre région, notre « communauté de destin » est cruellement vulnérable aux effets des changements climatiques. L'engagement de l'APM est concret. Notre Assemblée a participé, dès la COP15 à Copenhague, aux forums mondiaux, et à l'organisation d'événements et de réunions de haut niveau avec tous nos partenaires : l'UIP, les agences spécialisées de l'ONU et également le monde académique et de la recherche. Nous avons également fourni à nos

parlementaires une plateforme pour un échange constant d'informations, de bonnes pratiques législatives et de projets de renforcement des capacités dans le cadre de la diplomatie parlementaire.

L'APM est aujourd'hui à la disposition de la communauté internationale, grâce aux prérogatives législatives de ses parlementaires, pour superviser l'action des gouvernements de ses États membres ainsi que pour encourager l'action de toutes les parties prenantes, y compris la société civile. La question des changements climatiques doit être abordée et affrontée efficacement et concrètement.

J'ai eu le plaisir et l'honneur d'accueillir à Marseille la MEDCOP21, une conférence préparatoire entre les pays de notre région. L'APM est restée en contact avec le Parlement et le gouvernement du Maroc pour contribuer à l'organisation de MEDCOP22 l'année prochaine.

L'APM s'est déjà engagée dans l'organisation d'une réunion de haut niveau, consacrée à l'analyse et au suivi des décisions qui seront prises ici, à Paris. Elle se tiendra au printemps 2016 au Parlement italien, à Rome. Notre Assemblée n'a pas l'intention de laisser la question des changements climatiques pour compte, mais souhaite au contraire l'aborder immédiatement. Il s'agit de ne pas gâcher l'élan qui, nous en sommes sûrs, sera donné à ce sujet pendant cette 21<sup>ème</sup> Conférence des Parties. Paris doit être un nouveau départ pour la lutte contre les changements climatiques.

Merci de votre attention.